



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Aude

Commune : Tuchan

Autres communes :

R500

Appellation : Ensemble des vestiges du château d'Aguilar (extension classement châteaux sentinelles)

Monument(s)

Appellation : Fort d'Aguilar (ruines)

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 19/12/2024

Étendue de la protection : l'ensemble des vestiges du château d'Aguilar à savoir : la chapelle, la barbacane, les remparts du castrum, les carrières et tous les éléments de l'enceinte et du village castral, en élévation ou enfouis, y compris le terrain d'assiette foncière, le sol et le sous-sol des parcelles n° 809, n° 811, n° 812, n° 814, n° 815, n° 816 et n° 818, figurant au cadastre section D de la commune de Tuchan (Aude), tel que colorié en rouge sur le plan annexé

Appellation : Ensemble des vestiges du château d'Aguilar (extension classement châteaux sentinelles)

Protection : classement

Arrêté : classement le 19/12/2024

Étendue de la protection : l'ensemble des vestiges du château d'Aguilar à savoir : la chapelle, la barbacane, les remparts du castrum, les carrières et tous les éléments de l'enceinte et du village castral, en élévation ou enfouis, y compris le terrain d'assiette foncière, le sol et le sous-sol des parcelles n° 809, n° 811, n° 812, n° 814, n° 815, n° 816 et n° 818, figurant au cadastre section D de la commune de Tuchan (Aude), tel que colorié en rouge sur le plan annexé

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.